



Paris, le 20 février 2009

JEAN DESESSARD

---

SENATEUR  
DE PARIS

**Question écrite de Jean Desessard à Monsieur le Ministre de l'Education nationale sur le report des épreuves écrites du concours des professeurs de l'enseignement professionnel public et privé**

Jean Desessard attire l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education nationale sur le récent report des épreuves écrites du concours des professeurs de l'enseignement professionnel public et privé.

Selon un communiqué du ministère de l'Education du 19 février, ce report national est la conséquence de l'impossibilité d'organiser ces épreuves en Guadeloupe en raison « de la situation actuelle ».

Malgré la compréhension des candidats métropolitains face à cette situation exceptionnelle, de nombreuses personnes ont exprimé leur mécontentement suite au manque d'information et de communication concernant ce report.

En effet, de nombreux candidats ont appris ce report le matin même de l'épreuve, en se rendant sur place. Ainsi, près de 200 personnes se sont présentées le matin du 19 février au centre d'examen d'Arcueil et se sont vues annoncer le report de l'épreuve aux 24 et 25 mars prochain.

Il est important de préciser que certains candidats présents au centre d'examen d'Arcueil ne résident pas en région parisienne et ont donc engagé des frais d'hébergement et de déplacement qu'ils devront renouveler fin mars.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que cette situation est source de déstabilisation pour nombre de candidats qui se préparent depuis le mois de septembre à ces épreuves.

Jean Desessard demande donc au Ministre de l'Education nationale si ce report était réellement nécessaire et quelles sont les mesures envisagées pour assurer une information individuelle des personnes inscrites dans ce type de situation ?

15, RUE DE VAUGIRARD  
75291 PARIS CEDEX 06  
TEL : 01 42 34 34 43  
FAX : 01 42 34 40 81

[www.desessard-senateur.org](http://www.desessard-senateur.org)  
[j.desessard@senat.fr](mailto:j.desessard@senat.fr)